



RESPONSABLE DES ETUDES ET DE LA COORDINATION

VILLE DE
LORIENT

Pôle transition écologique et cadre de vie - PTE/
Direction de l'espace public et des mobilités - DPEM/ Service du bureau d'études

Niveau d'emploi - Catégorie : A - Filière : Technique - Cadre d'emplois : Ingénieurs territoriaux	Cotation RIFSEEP A4	Temps de travail Temps complet Régime de 39H
Situation fonctionnelle - Référent hiérarchique - Positionnement	Directrice/directeur de l'espace public des études et de la mobilité Vous encadrez 6 agents (dessinateurs et chargé d'études)	
Relations fonctionnelles - Internes - Externes	Relations permanentes avec les autres secteurs de la direction (voirie, mobilité et parcs et jardins) et avec les services numériques - Relations fréquentes avec la direction de l'urbanisme opérationnel du PAET de Lorient Agglomération - Échanges avec les élus de secteur - Relations avec les services fonctionnels (budget, marchés, conseil de gestion, RH...) Relations avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, Collectivité, ...) - Echanges avec les partenaires, les fournisseurs et entreprises diverses	
Mission principale	La Ville de Lorient accorde une priorité à la qualité de son espace public, tant à travers des projets structurants (conçus par les services mutualisés avec l'agglomération) qu'à travers des projets de proximité. Dans ce cadre et pour un remplacement, vous êtes le responsable du bureau interne d'études techniques des espaces publics et de la mobilité. Vous assurez la concertation des projets en interne et en externe, de la phase avant-projet à la phase réception.	
Activités du poste	<p>Etudes, coordination et suivi de travaux Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement Mener les études et la réalisation des plans qui concernent les espaces publics et les déplacements (sur les aspects techniques, financiers et réglementaires), en y associant les services gestionnaires - <u>Projets en maîtrise d'œuvre complète :</u> Mener ou suivre les études d'aménagement des projets de proximité et des projets non conduits par le PAET (aménagement urbains et de sécurité de voirie, déplacements, espaces verts, terrains de sport...) Mener les études techniques dans le domaine des infrastructures communales (réseaux d'éclairage public, réseau d'assainissement pluvial, ouvrages de génie civil, ouvrages d'art) - <u>Projets en prestation de service des secteurs voirie, espaces verts et mobilité :</u> Réaliser les études techniques dans les domaines du stationnement et de la circulation, des aménagements ponctuels de sécurité de voirie, d'espaces verts, de réseaux divers. - <u>Coordination et concertation</u> Superviser le recensement et la planification de l'ensemble des projets et interventions sur le territoire communal (que la maîtrise d'ouvrage soit communale ou non, au titre de la coordination) Assurer le suivi et l'ordonnancement des projets dans l'agenda des projets Assurer la concertation interne (élus/techniciens) et externe (habitants, riverains partenaires...) des projets</p> <p>Information et communication Assurer les réponses aux DT/DICT pour les réseaux de la compétence de la Ville Garantir la donnée à jour SIG dans le domaine des espaces publics et des réseaux, son exploitation et sa valorisation, en lien avec les services gestionnaires, le service SIG de la Ville et celui de l'agglomération Cartographier le planning global des interventions sur l'espace public Superviser la médiation autour des travaux, dans le cadre des pratiques de proximité menées par la Ville, quelle qu'en soit la maîtrise d'ouvrage Produire des guides d'aménagement urbain pour le développement et la gestion de l'espace public Produire et mettre à jour les plans à thème des aménagements et des infrastructures urbaines (plans des modes actifs piétons-vélos, du mobilier urbain, des équipements d'hygiène et propreté urbaine...)</p> <p>Management et pilotage d'activité Encadrer le service et animer l'activité des agents Préparer le budget du service (investissement et fonctionnement) et en suivre l'exécution Passer des marchés et suivre leur exécution Mettre en place et suivre les indicateurs clés liés à l'activité du service Procéder aux entretiens annuels d'évaluation des agents encadrés Contribuer à l'élaboration du plan de formation du service et développer les compétences des agents Promouvoir la qualité de vie au travail</p>	
Compétences et qualités professionnelles requises	Formation supérieure en études techniques ou aménagement de l'espace public Etre sensible aux problématiques d'aménagement et de gestion de l'espace public - Maîtriser la gestion administrative et financière publique - Capacité à la conduite de projets et aisance rédactionnelle - Qualités managériales avérées (encadrement, animation et mobilisation d'équipes) - Aptitude au travail partenarial et à la négociation Grandes qualités relationnelles - Rigueur et organisation Sens du service public	